



# Devenir animateur Prévention Secteur ASD (AP ASD) Intervenants à domicile

FORMATION 2017

## Public :

Exclusivement réservé aux responsables de secteurs, infirmiers, coordonnateurs, encadrement de structures d'aide et de soin à domicile.

La 1ère journée peut être suivie par les dirigeants de ces structures.

## Objectifs :

- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide et du soin à domicile et mobiliser les différents acteurs.
- Identifier les risques d'accidents et d'atteinte à la santé encourus par les salariés et proposer des mesures de prévention
- Assurer le suivi des mesures de prévention validées.

## Intervenant :

Formatrice en PRAP, AP et ASD intervenant à domicile, formée et certifiée par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité)

## Lieu :

Toulouse

## Durée :

3 jours de formation (21 heures) avec un travail entre les sessions. 2j +1j

## Dates :

Nous Consulter

## Contact :

Secrétariat : 05 34 63 84 31

## Tarif 2017:

En inter : 290 € HT par stagiaire

En intra : 1990 € HT pour un groupe de 10 personnes maximum

## Les plus :

ASTI est membre d'un réseau d'organismes de formation habilités, en collaboration avec l'INRS, la DIRECCTE et la CARSAT Midi-Pyrénées.

**Attention : nouvelle adresse ASTI**

**2A Avenue de l'Escadrille Normandie Niemen  
31700 BLAGNAC**

## Programme

### S'imprégner de la prévention des risques professionnels dans le secteur de l'aide à domicile

- Définition de la prévention et ses enjeux.
- Présentation des différents acteurs de la prévention.
- L'aspect réglementaire.

### Situer les risques professionnels spécifiques au secteur

- Les risques liés à l'activité physique.
- Les risques psychosociaux.
- Le risque routier.
- Les facteurs aggravants.

### Evaluer les risques professionnels

- Faire un état des lieux, un pré-diagnostic.
- Analyser une situation de travail.
- Identifier les déterminants de l'activité.

### Définir des mesures de prévention

- Analyser la faisabilité d'une mesure.
- Hiérarchiser les mesures de prévention
- Assurer un suivi des mesures.

### Manager une démarche de prévention

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs de la structure.
- Créer une dynamique de groupe.
- Mettre en place un comité de pilotage et des groupes de travail.
- Organiser des réunions régulières en tenant compte des obligations de chacun.
- Traiter les informations issues de l'analyse des acteurs APS ASD.

A l'issue de la formation, les candidats qui auront participé à la totalité de la formation et acquis les compétences nécessaires, se verront délivrer le Certificat d'Animateur en Prévention (AP ASD).